CAHM - SAISON 2026/2027

INFOS PRATIQUES RENTRÉE

La nouvelle saison va commencer et il est impératif de procéder à la prise de licence ou à son renouvellement dès **le 1er septembre**, surtout pour ceux qui ont des compétitions début septembre. Pour ce faire, il est nécessaire de fournir rapidement au club les informations suivantes :

Pour une nouvelle licence :

- ✓ Le formulaire d'adhésion dûment rempli et signé p4 et 5
- ✓ + L'autorisation parentale pour les mineurs
- ✓ Respecter les conditions pour la prévention santé *
- ✓ Le règlement correspondant à sa catégorie

ATTENTION NOUVEAU :

Dès que le responsable du club aura saisi votre licence. Vous recevrez un mail et vous devrez cliquer sur le lien proposé. A partir de ce lien, votre fiche athlète s'ouvrira, elle pourra être remplie et validée, l'assurance gratuite doit être validée. Une fois la validation faite, vous recevrez un second mail à partir duquel vous pourrez imprimer votre licence. Si vous ne remplissez pas le 1er questionnaire et l'assurance, votre licence ne sera pas activée.

Pour un renouvellement :

- ✓ Remplir le questionnaire de santé sur votre compte licencié (voir site du club : https://cahm-athle.fr/prendre-une-licence/)
- ✓ Le règlement correspondant à sa catégorie

Le dossier complet est à retourner dans les meilleurs délais :

♦ Dès le premier entraînement aux dirigeants et/ou entraîneurs du CAHM

♦ Par voie postale à Nathalie HUMBERT – 67, route de la Charme – 88360 Rupt sur Moselle


CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (R.I.B.)

CLUB ATHLETIQUE DE LA
HAUTE MOSELLE
67 RUE DE LA CHARME
88360 RUPT SUR MOSELLE

Code Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
17206	00234	63055859940	59

Numéro de compte international (IBAN)
FR76 1720 6002 3463 0558 5994 059

Code d'identification Bancaire (BIC)
AGRIFRPP872

Domiciliation
RUPT SUR MOSELLE

➢ **Paiement par virement à privilégier** avec intitulé « LICENCE 2026/2027 *NOM et PRENOM* », RIB ci-dessous **Attention pas de virement avant le 1er septembre 2026**

➢ Par chèque à l'ordre "CAHM" ou " Club Athlétique de la Haute Moselle"

♦ **Votre contact pour les licences** : Luc CHEVALLEY (trésorier) chevalleyluc1@gmail.com

06 75 85 94 86

TYPES DE LICENCE	CATÉGORIES	TARIFS
Licence Athlé découverte	U10 EA - Eveil Athlétisme (2018, 2019 et 2020) U12 PO - Poussins (2016 et 2017)	90 €
Licence Compétition	U14 BE - Benjamins (2014 et 2015) U16 MI - Minimes (2012 et 2013)	95 €
	U18 CA - Cadets (2010 et 2011) U20 JU - Juniors (2008 et 2009)	95 €
	U23 ES - Espoirs (2005 - 2007) Séniors (1993 - 2004) et Masters (1992 et avant)	95 €

Le tarif de la licence comprend l'assurance de base proposée par la FFA. Vous pouvez consulter les garanties de base et souscrire des garanties complémentaires sur le site de la Fédération.

En plus d'un tarif au plus bas, le CAHM met tout en œuvre pour faciliter l'accès au plus grand nombre grâce à :

- **Un tarif famille** : à partir de la 3ème licence pour une même famille, le prix de la licence est à moitié prix (sur la moins chère, et après application des réductions chèques sport-culture et PassSport)
- **Des paiements facilités** : le règlement peut s'effectuer en deux fois et les chèques ZAP (10 euros), PassSports, chèque sports/culture (30€/la ville de Rupt sur Moselle) sont acceptés pour le paiement des licences.
- **Prêt gratuit du maillot** du club pour toutes les catégories

Les aides continuent en 2026

- **Chèque sport-culture 2026 : Une aide pour un accès au sport et à la culture**
  - Permettre au plus grand nombre d'accéder à des activités sportives ou culturelles variées, sans être limité par des questions financières, la Ville de Rupt Sur Moselle a mis en place le dispositif Chèque Sport Culture. Celui-ci a pour objectif de réduire le coût annuel de l'inscription à une activité portée par une association Ruppéenne. C'est une opération exceptionnelle pour la rentrée 2026.
  - Toutes les infos : https://www.ruptsurmoselle.fr/cheque
- **PassSport 2026** : Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 70 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2026 à juin 2027.
  - Toutes les infos : https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport

➢ **Horaires et lieux des entraînements :**

LIEUX	JOURS	HORAIRES	CATÉGORIES	RESPONSABLES
Rupt / Ancien Aldi	Mardi et Jeudi	19h00 / 21h00	A partir de Cadets	Stéphane TRAMZAL Christophe GALMICHE
Rupt / Ancien Aldi	Mardi et Jeudi	19h00 / 21h00	Trail Loisir	Karine CUNAT
Rupt / Gymnase	Jeudi	17h00 / 18h30	Eveil Athlétisme (EA) / Poussins (PO)	Fabien MANGEAT Hervé GALMICHE Bruno VINCENT Agathe GALMICHE
Rupt / Stade ou Gymnase	Jeudi	17h45 / 19h15	Benjamins (BE) / Minimes (MI)	Solène BEAUMONT
A définir	Dimanche	8h00 / 10h00	Pour adultes	Tous
Rupt / Stade	Dimanche	10h00 / 11h00	EA / PO / BE / MI	Fabien MANGEAT Hervé GALMICHE Solène BEAUMONT

*CONDITIONS RELATIVES A LA PREVENTION DE LA SANTÉ

- ✓ Conformément à l'article L.231-2 du code du sport, les personnes majeures qui demandent une licence ou son renouvellement, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent réaliser via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, le Parcours de prévention santé (ou « PPS ») tel que prévu par la FFA sur sa solution dédiée.
- ✓ Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport. Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe. A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois. Les certificats médicaux, établis par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur.

➢ **Contacts :**

Présidente :
Nathalie HUMBERT – 06 61 42 54 98 natlie.humbert@orange.fr
Responsables / entraîneurs :
Fabien MANGEAT – 06 07 99 38 49 fabien.mangeat@free.fr
Email CAHM : contact@cahm-athle.fr
Retrouvez l'actualité du club (informations compétitions, résultats, photos, ...) : **likez la page**
likez la page : https://www.facebook.com/CAHM.88
Site : https://cahm-athle.fr/

FORMULAIRE D'ADHESION – SAISON 2026 – 2027
CLUB ATHLÉTIQUE DE LA HAUTE MOSELLE

☐ **Nouvelle adhésion**
☐ **N° de Licence** (si déjà licencié à la Fédération Française d'Athlétisme) |__|__|__|__|__|__|__|

Type de Licence choisie :
☐ Licence Athlé Découverte (né(e)s en 2016 et après)
☐ Licence Athlé Compétition (né(e)s en 2015 et avant)

NOM :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Sexe : F ☐ M ☐

Date de naissance : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__| (jj/mm/aaaa)

Nationalité |__|

Adresse complète :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|_
_|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__||_
_|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code Postal : |__|__|__|__|__|

Ville : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|_

Adresse Email (obligatoire et lisible)
…………………………………………………………………………………………..

Les licences seront adressées directement par e-mail par la FFA (plus d'envoi papier). L'adresse mail est également très importante pour recevoir les informations et les convocations du club.

N° Tel. (Domicile) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

N° Tel. (Portable) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Assurances : (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport) Incluse dans la licence, les prestations garanties sont disponibles sur le site www.athle.com (rubrique Assurances).
Toutefois, vous avez la possibilité de souscrire un complément d'assurance ou de renoncer à celle-ci et choisir vous-même votre propre assurance

☐ J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée par la FFA
☐ Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :☐ (l'absence de réponse vaut acceptation)

Loi Informatique et libertés (loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 et RGPD) :
Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle.
Ces informations sont destinées à la F.F.A. et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.
Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : ☐ (l'absence de réponse vaut acceptation)

Fonctionnement du club :
Le soussigné autorise son enfant à utiliser tous les moyens de transport lors des déplacements.
Le soussigné s'engage à déposer et reprendre son enfant aux horaires et lieux indiqués lors des entraînements et des déplacements en compétition.
Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Adhésion au CAHM
Le CAHM est une association loi 1901, qui œuvre pour la promotion et le développement de la pratique sportive et de l'athlétisme sur notre territoire. Le club fonctionne uniquement et grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui mettent tout en œuvre pour la réalisation de cet objet associatif et sportif.
En adhérant au CAHM, je partage les valeurs associatives et me reconnais dans cet objet sportif.
Ainsi, je m'engage à :

✓ **Respecter les entraîneurs et les dirigeants**

✓ **Participer régulièrement aux entraînements**

✓ **Répondre aux convocations** : Une réponse, favorable ou non, est exigée pour toutes les convocations. Les inscriptions doivent obligatoirement être transmises au minimum le mercredi avant la compétition.

✓ **Participer aux compétitions** : Au CAHM, les compétitions ne sont pas facultatives. Un minimum de deux compétitions, dont les championnats départementaux, sera demandé par période (hivernale et estivale).

✓ **Participer à la vie du club** : Le fonctionnement du club doit être l'affaire de tous et tous les adhérents doivent se sentir concernés. Un soutien sera apprécié lors des entraînements, lors des compétitions pour les déplacements ou comme officiel, lors des organisations du club ou en participant à l'assemblée générale.

✓ **Promouvoir nos manifestations** : Chaque adhérent est un relais pour la bonne réussite de nos nombreuses organisations.

Fait à ……. **Le……**

Signature du licencié

Signature(s)

Des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur

AUTORISATION PARENTALE - SAISON 2026 – 2027
CLUB ATHLÉTIQUE DE LA HAUTE MOSELLE

Autorisation Parentale d'Urgence Médicale (uniquement pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e)
NOM : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Représentant légal de
NOM : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Prénom :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Date de naissance : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__| (jj/mm/aaaa)
N° sécurité sociale : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|

Tel domicile : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Tel portable : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Renseignements médicaux :
……
……
……
………

Autorise, le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant

Fait à ……………………………………. **Le…………………………………**

Signature du licencié **Signature(s)**

Des parents ou du représentant légal